

COMMUNIQUÉ A LA POPULATION

En raison de la situation sanitaire actuelle très compliquée due au Covid-19, nous souhaitons vous apporter quelques précisions sur l'organisation des services de la commune.

1/ **La mairie est fermée au public** sauf pour les urgences (décès). Vous pouvez bien évidemment, pour toute question ou tout problème, contacter les services administratifs car **une permanence est assurée** donc l'accueil téléphonique est maintenu.

Nous vous rappelons, si besoin :

- le numéro de téléphone unique : 05 49 76 13 11.
- l'adresse mail unique : commune.nanteuil@orange.fr
- le site internet : <https://79400nanteuil.fr>

2/ Les employés du service technique continuent, pour l'instant, à travailler donc à se déplacer sur la commune, en respectant les consignes et les gestes barrière. Nous vous remercions d'en faire de même si vous échangez quelques mots avec eux.

3/ Le **plan de sauvegarde** a été activé le mardi 17 mars afin de mettre en place une vigilance accrue envers les personnes âgées, dépendantes, isolées. Ces personnes seront contactées par téléphone, dans les prochains jours, par des adjoints.

4/ Des habitant.e.s ont déjà contacté la mairie et des élus pour proposer leur aide bénévole dans la gestion de cette crise sanitaire (ex : aller faire des courses, aller à la pharmacie ...). Si certain.e.s d'entre vous sont volontaires, nous nous remercions de contacter uniquement la mairie.

5/ Ne soyez pas surpris de trouver la cabine à livres vide et fermée : par précaution, les livres ont été enlevés.

6/ Est joint à ce communiqué une photocopie de l'**attestation de déplacement dérogatoire**. Vous pouvez trouver également des exemplaires en accès libre à la mairie (sur la boîte aux lettres). Cette attestation peut aussi être manuscrite.

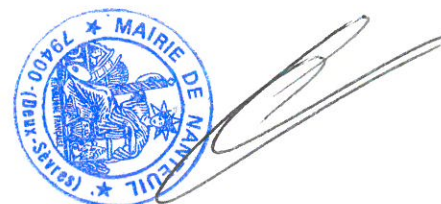
Nous ne doutons pas de la **solidarité des Nanteuillais.e.s** dans ces moments difficiles et nous vous assurons de l'**engagement total des élu.e.s du conseil municipal** à vos côtés.

RESTEZ CHEZ VOUS ET PRENEZ SOIN DE VOUS !

Bien à vous,

Le mardi 17 mars 2020

Le Maire,
Christophe BILLEROT



Précision : les mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours sont renforcées. Merci de confiner et de surveiller vos volailles.